

BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE CITE ADMINISTRATIVE DE BORDEAUX



2011

Rédacteur : Michèle Mesnard DDTM33/Dir/oct14



 DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



Ce document présente le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la Cité administrative de Bordeaux, conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et au décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial (cf art. L 229-25 du code de l'environnement).

Sommaire

p. 2	1) Personnes morales concernées
p. 3	2) Année de reporting et année de référence
p. 3	3) Emissions directes et indirectes évaluées par poste et taux d'incertitude
p. 5	4) Méthode utilisée
p. 5	5) Plan d'action et volume de réduction ciblé
p. 9	6) Adresse des sites Internet où est mis à disposition le bilan des émissions de GES
p. 9	7) Données complémentaires
p. 9	8) Ressources documentaires

1 - Personnes morales concernées :

Schéma du périmètre organisationnel retenu/Raison sociale des services occupant la Cité administrative en 2011*	Code NAF/APE	Nro SIRET/N associé à la personne morale	Description sommaire de l'activité
Adresse : Cité administrative - rue Jules FERRY – 33090 BORDEAUX cedex			
Nombre total de salariés : 1368			
<ul style="list-style-type: none"> - Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde (DDTM33), <i>copilote de la démarche, et en charge de l'animation de l'équipe-projet et du comité de suivi, et de la synthèse de la démarche:</i> - Direction régionale de l'environnement et de l'Aménagement (DREAL) Aquitaine, <i>copilote de la démarche</i> - Direction des services Informatiques des finances (DISI) Sud-Ouest, ESI Bordeaux Océan et CID 33 - Direction régionale des finances publiques (DRFIP) y inclus la Direction nationale des interventions domaniales - DNID et la Gestion Cité, les services annexes...) - Restaurant inter-administratif (RIA) - Service des Anciens combattants et victimes de guerre (ACVG) - Préfecture de la gironde 	8411....(administration publique générale) sauf RIA : 5629B	<ul style="list-style-type: none"> - 13001124000012 - 130 010 895 00014 - 13001515900010 -13001104200012 (Gestion Cité : 130011042 01069) - 33318300011 nd - 173 300 013 00013 	<ul style="list-style-type: none"> Règlementation, administration, contrôle, conseil, diffusion et promotion du développement durable <i>Direction informatique de la Direction Générale des Finances Publiques</i> Fiscalité, budget, affaires domaniales, divers Plate-forme médicale des conducteurs, SRIAS, etc.,,

* Hors les entités (mutuelles, associations culturelles des agents, DNID, CEBATRAMA...) à faibles effectifs, le plus souvent intégrées dans leur service d'appui, leur impact dans le bilan représentant assez peu d'enjeu compte tenu des faibles valeurs d'émissions de gaz concernées.

Compte tenu de la nature particulière d'une cité administrative, susceptible d'abriter de nombreux services, et de ses instances spécifiques de gouvernance en termes de fonctionnement (conseil de Cité), des modalités particulières ont été mises en place pour assurer la réalisation du BEGES au travers d'une **démarche commune** aux occupants du site (conseil de cité du 12/1/2010), de nature à permettre des économies d'échelle et une meilleure appréhension des enjeux partagés et des actions de réduction des émissions à mettre en place. Ce BEGES commun, **construit de manière à identifier le bilan particulier à chaque service**, est en phase avec les obligations réglementaires de chacun d'entre eux.

Son pilotage a été confié à la DREAL Aquitaine assistée de la DDTM33, sa réalisation, à **une équipe projet** resserrée (DREAL, ainsi que Gestion Cité et DDTM33). Un comité technique spécifique comprenant des représentants de tous les services concernés accompagnant la démarche et présentant au Conseil de Cité ses différentes étapes pour validation (dont le projet de plan d'action), comité animé ainsi que l'équipe-projet, par la DDTM33 (SHLCD/Direction).

- **Mode de consolidation** : contrôle opérationnel

- **Description du périmètre opérationnel retenu** (catégorie/postes/sources) :

L'obligation réglementaire (art. R.229-247 du code de l'environnement) porte pour les services concernés, sur les scopes 1 (émissions directes de GES) et 2 (émissions indirectes). Un certain nombre de postes du scope 3 (autres émissions indirectes) ont été également intégrés, dans la mesure où les informations étaient disponibles pour ce premier bilan.

catégories d'émissions	Postes d'émissions	Intitulé	Sources d'émission
Emissions directes SCOPE 1	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustion de gaz et de fioul dans une chaudière
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de carburant dans une source mobile : véhicules**, groupe électrogène...
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	
Emissions indirectes associées à l'énergie SCOPE 2	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Production de l'électricité, son transport et sa distribution
Autres émissions indirectes SCOPE 3 *	9	Achats de produits ou services	
	10	Immobilisations de biens	Extraction et production des biens corporels et incorporels immobilisés
	11	Déchets	
	12	Transport de marchandise amont	
	13	Déplacements professionnels	
	17	Transport des visiteurs et des clients	Eléments issus de l'enquête réalisée auprès des visiteurs dans le cadre du PDIE (plan de déplacement inter-établissement) de la Cité administrative et de données de fréquentation des services
	23	Déplacements domicile travail	Eléments issus de l'enquête réalisée auprès des personnels dans le cadre du PDIE de la Cité administrative

* Catégories d'émissions non concernées par l'obligation réglementaire et à prendre en compte de manière optionnelle

** comptabilisés en 13 déplacements professionnels (Bilan Carbone® V6.1)

2 - Année de reporting et année de référence :

(même année, s'agissant d'un premier bilan)

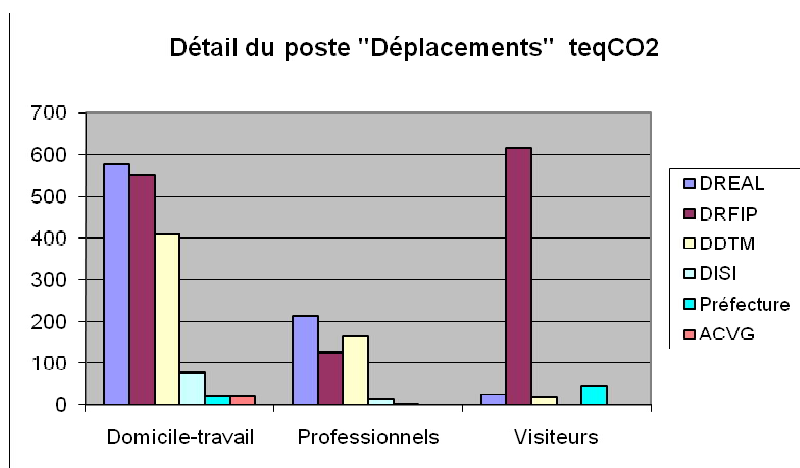
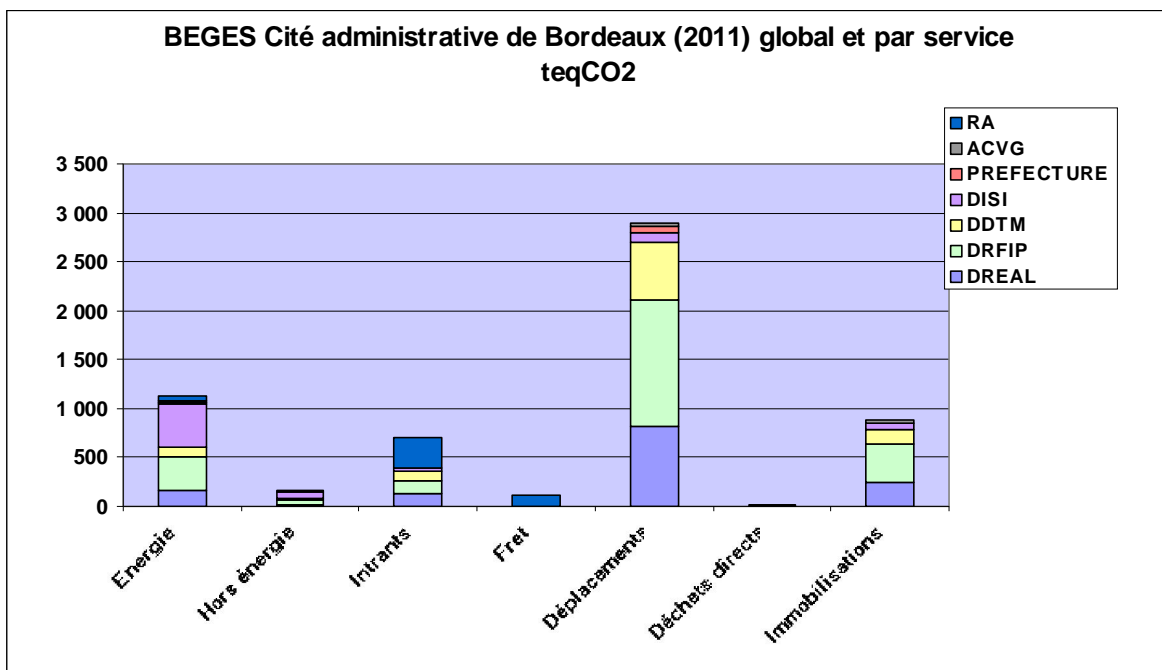
- année de reporting (année sur laquelle sont collectées les données d'activité) : 2011

- année de référence (permettant de suivre les émissions dans le temps) : 2011

3 - Emissions directes et indirectes évaluées par poste et taux d'incertitude :

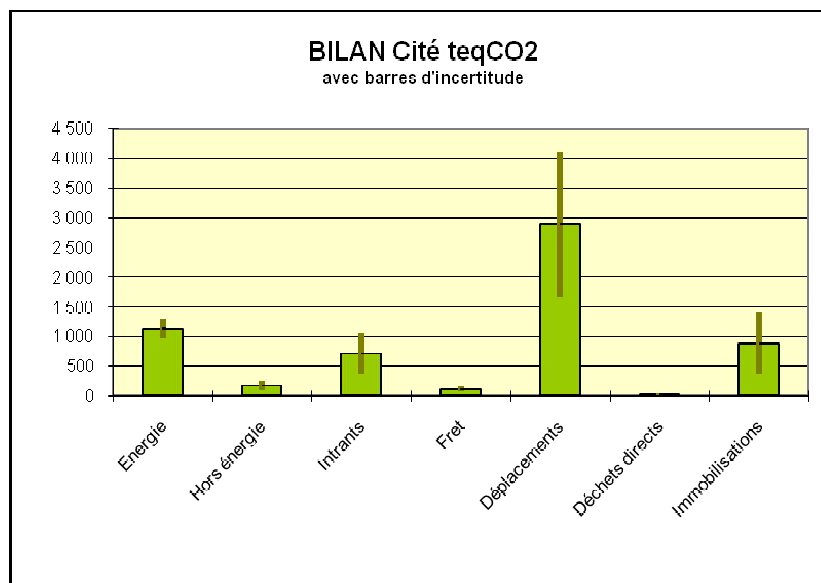
Les émissions de gaz à effet de serre de la cité administrative ont été évaluées pour 2011 à **5901 teqCO2**, soit un ratio par agent de **4,3 teqCO2** :

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Intitulé	ACVG	DDTM33	DISI	DRFIP	DREAL	PR.	RIA	Total (teqCO2)	Incertitudes (plus ou moins) (teqCO2)
Emissions directes (SCOPE1)	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	10	50	32	159	77	5	0	333	35
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	3	13	64	43	22	1	20	166	73
	Sous total		13	63	96	202	99	6	20	499	
Emissions indirectes associées à l'énergie (SCOPE2)	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	12	57	407	181	88	5	44	794	130
Sous total		12	57	407	181	88	5	44	794		
Autres émissions indirectes (SCOPE 3)	9	Achats de produits ou services	6	98	32	133	124	3	312	708	358
	10	Immobilisations de biens	20	141	72	386	250	9	0	878	530
	11	Déchets	0	2	2	7	4	0	7	22	13
	12	Transport de marchandise amont	0	1	0	1	2	0	108	112	33
	13	Déplacements professionnels	0	167	15	125	214	3	0	523	82
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	19	0	614	26	46	0	706	402
23	Déplacements domicile travail	23	410	78	551	577	20	0	1659	752	
Sous total		49	838	199	1817	1197	81	427	4608		
TOTAL		74	958	702	2200	1384	92	491	5901		



Taux d'incertitude retenus (en fonction de la fiabilité de chaque donnée : comptage, ratios...) :

Source d'émission		Incertitudes (plus ou moins)	
Energie		5 %	
Hors énergie		20 %	
Intrants	Papier/cartons	10 % (ACVG 50 %)	
	Consommables ; Services	10 %	
Fret		50 %	
Déplacements	Domicile-travail	40 %	
	Professionnels	VL/km	5 %
		VL/litres de carburant	10 %
		Bus	40 %
		Train	30 %
Visiteurs	50 %		
Déchets		20 %	
Immobilisations	Bâtiment	40 %	
	Véhicule	15 %	
	Mobilier	30 %	
	Informatique	10 %	



4) Méthode utilisée :

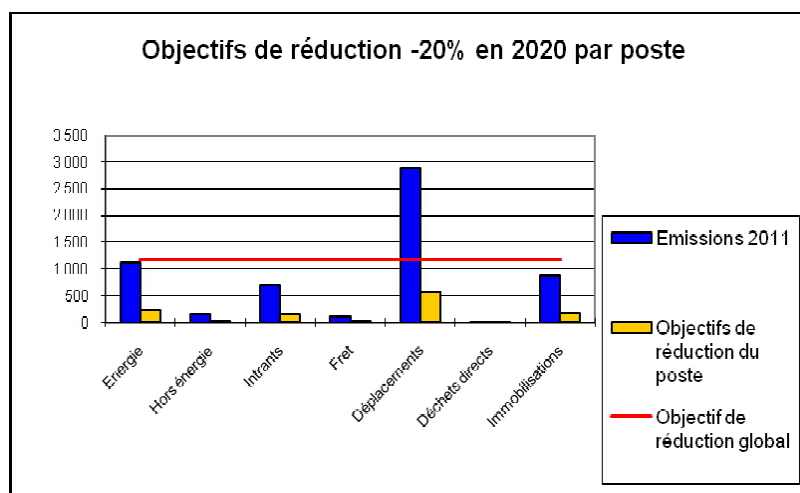
Bilan Carbone® (version V6.1)

Cette méthode permet **une évaluation** des émissions de gaz à effet de serre, et, partant, d'envisager des actions en vue de leur réduction, notamment pour les postes les plus émetteurs ou les plus susceptibles d'être modifiés. Cette évaluation permet également de suivre dans le temps l'impact des actions de réduction retenues pour l'entité considérée. «Comme l'essentiel de la démarche est basé sur des facteurs d'émission moyens*, cette méthode a pour vocation première de fournir des ordres de grandeur**».

* Dans la très grande majorité des cas, il n'est pas envisageable de mesurer directement les émissions de gaz à effet de serre résultant d'une action donnée. En effet, si la mesure de la **concentration** en gaz à effet de serre dans l'air est devenue une pratique scientifique courante, ce n'est qu'exceptionnellement que les **émissions** peuvent faire l'objet d'une mesure directe. La seule manière d'estimer ces émissions est alors de les obtenir par le calcul, à partir de données dites d'activité : nombre de camions qui roulent et distance parcourue, nombre de tonnes d'acier achetées, nombre de vaches qui ruminent, etc. Tous les inventaires « officiels » - notamment les inventaires par pays dans le cadre du Protocole de Kyoto - sont établis de la sorte. La méthode Bilan Carbone a précisément été mise au point pour permettre de convertir, dans un laps de temps raisonnable, des données d'activités en émissions estimées.

** Rappelons qu'un ordre de grandeur reste le même si le résultat considéré varie de plus ou moins 50 %... On entend par prépondérant qu'ils sont 5 à 10 fois plus importants que les autres... » (Extrait du Guide méthodologique Bilan Carbone® - version 6.1)

5) Plan d'action de réduction des émissions et estimation du volume de réduction :



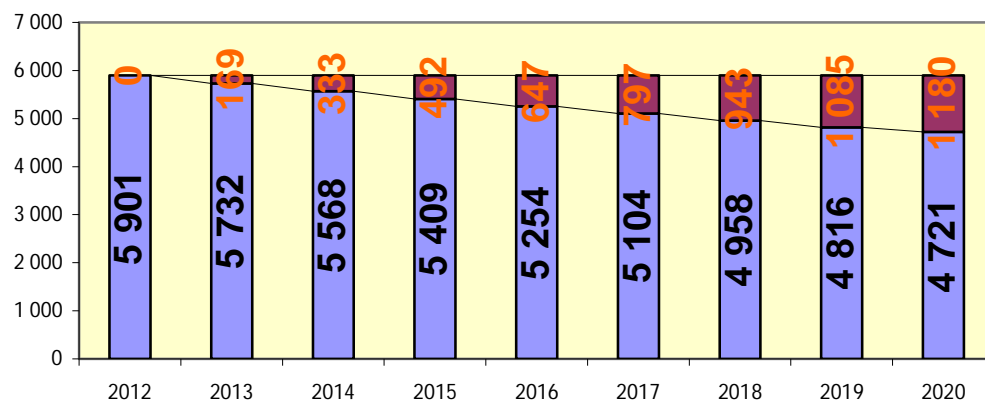
	Emissions 2011	Objectifs de réduction 2020 du poste	Objectif de réduction 2020 global
Energie	1 127	225	1 180
Hors énergie	166	33	
Intrants	708	142	
Fret	112	22	
Déplacements	2 888	578	
Déchets directs	22	4	
Immobilisations	878	176	

PROJECTION INTERMEDIAIRE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Emissions /an	5 901	5 732	5 568	5 409	5 254	5 104	4 958	4 816	4 721
TeqCO2 évitées	0	169	333	492	647	797	943	1 085	1 180
Taux réduction /an	0	2,86%	2,86%	2,86%	2,86%	2,86%	2,86%	2,86%	1,98%
Taux cumulé	0	2,86%	5,64%	8,34%	10,96%	13,51%	15,98%	18,38%	20,00%

Durée du 1^{er} plan d'action

OBJECTIFS DE REDUCTION (-20% en 2020) en TeqCO2



Le plan d'action de réduction des émissions 2012-2016 :

Ce plan s'articule avec des démarches conduites par ailleurs par les différents services de l'Etat en vue de rendre leur fonctionnement plus éco-durable (Plan Administration exemplaire : **PAE** ; plan de déplacement inter-établissements de la Cité : **PDIE**, normes **ISO**...) :

**BEGES Cité administrative de Bordeaux – Synthèse du Plan d'action 2012-2016
de réduction des émissions**

Action n°1 : DOMAINE : ORGANISATION	Organiser les services pour suivre les données liées au fonctionnement
Catégorie d'émissions concernée	Energie, hors énergie, intrants, frêt, déchets
Description synthétique de l'action	Instaurer des liens avec les services en charge du fonctionnement et du suivi des consommations, rapatrier ces données vers le CT BEGES pour suivi et alimentation du bilan
Objectif	S'organiser et investir pour mieux suivre les données nécessaires à l'établissement du BEGES et l'efficacité des actions
Pilotage	Chaque service en lien avec le CT BEGES Cité
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n°2 : DOMAINE : ORGANISATION	Sensibiliser aux comportements eco-responsables
Catégorie d'émissions concernée	Energie, hors énergie, intrants, frêt, déchets
Description synthétique de l'action	Mettre en place une animation et un référent en vue de sensibiliser aux consommations énergétiques des installations et équipements, et maîtriser le fonctionnement courant
Objectif	Diminuer les consommations liées à des comportements non eco-durables
Pilotage	Equipements communs : Gestion Cité ; Equipements individuels : chaque service
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n°3 : DOMAINE : ENERGIE	Améliorer le comptage des consommations énergétiques
Catégorie d'émissions concernée	Energie, hors énergie
Description synthétique de l'action	Investir dans des outils de comptage plus fin des consommations énergétiques (par ex outils de comptage par étage, par type d'utilisation)
Objectif	S'organiser et investir pour mieux suivre les données nécessaires à l'établissement du BEGES et l'efficacité des actions
Pilotage	Conseil de Cité/Gestion Cité
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n°4 : DOMAINE : ENERGIE	Définir des principes d'organisation pour diminuer les consommations énergétiques
Catégorie d'émissions concernée	Energie, hors énergie
Description synthétique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - paramétrages informatiques, multiprises avec interrupteur pour limiter les consommations "de fuite" - Tendre vers une baisse de la température de consigne
Objectif	Diminuer les consommations
Pilotage	Chaque service et Conseil de Cité/Gestion Cité pour les équipements communs
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n°5 : DOMAINE : ENERGIE	Installer des dispositifs d'économie d'énergie
Catégorie d'émissions concernée	Energie, hors énergie
Description synthétique de l'action	Extinction des lumières avec détecteurs de présence ; variation de l'intensité lumineuse en fonction de la luminosité extérieure (avec respect des minima réglementaires,,)
Objectif	Diminuer les consommations
Pilotage	Conseil de Cité/Gestion Cité
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n° 6 : DOMAINE : ENERGIE	Améliorer l'isolation des bâtiments
Catégorie d'émissions concernée	Energie, hors énergie
Description synthétique de l'action	Aménagement intérieur des bureaux pour un meilleur confort thermique
Objectif	Améliorer la performance énergétique et thermique des bâtiments - Maîtriser les consommations en investissant
Pilotage	Conseil de Cité/Gestion Cité
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n°76 : DOMAINE : ENERGIE	Action spécifique Groupe froid du RIA
Catégorie d'émissions concernée	Energie, hors énergie
Description synthétique de l'action	Remplacement des groupes d'eau glacée et des tours de refroidissement du Restaurant ; installation d'1 pompe à chaleur, d'1 ballon solaire de 4000l pour l'eau chaude sanitaire, de 20 panneaux solaire en terrasse du bâtiment ; remplacement des groupes de climatisation des chambres froides...
Objectif	Maîtriser les consommations d'électricité et de gaz diminution du coût
Pilotage	Restaurant inter-administratif de la Cité (RIA)
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n° 8 : DOMAINE : FONCTIONNEMENT	Définir des principes d'organisation pour réduire les consommations de papier

Catégorie d'émissions concernée	Intrants, frêt, déchets
Description synthétique de l'action	Paramétrage recto verso et consignes d'utilisation des matériels de reproduction (imprimantes, photocopieurs,...) - Utilisation de papier recyclé
Objectif	Diminuer l'impact des intrants et des déchets en modifiant les comportements et l'organisation
Pilotage	Chaque service
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n° 9 : Domaine : FONCTIONNEMENT	Généraliser le tri des déchets
Catégorie d'émissions concernée	Déchets
Description synthétique de l'action	S'assurer de la généralisation du tri dans l'ensemble des services participant à la démarche bilan carbone (Cité, RIA, crèche,...)
Objectif	Diminuer l'impact des intrants et des déchets en modifiant les comportements et l'organisation
Pilotage	Conseil de Cité/Gestion Cité en liaison avec les services
Articulations	Plan administration exemplaire de l'Etat (PAE), ISO...
Action n° 10 : Domaine : FONCTIONNEMENT	Action spécifique de valorisation des déchets du RIA
Catégorie d'émissions concernée	Déchets
Description synthétique de l'action	Mise en place d'un ensemble de mesures de valorisation (déchets verts : tonte de gazon, marc de café, légumes verts), mise en place d'1 composteur ménager en partenariat avec la Communauté urbaine ; bouchons de liège bouteilles plastiques, boîtes en fer et bouteilles en verre..).
Objectif	Restreindre le déplacement des bennes à déchets
Pilotage	Restaurant inter-administratif (RIA)
Articulations	PAE, ISO...
Action n° 11 : Domaine : FONCTIONNEMENT	Limiter le frêt
Catégorie d'émissions concernée	Frêt, Intrants
Description synthétique de l'action	Favoriser les filières d'approvisionnement courtes et regrouper les livraisons, notamment au RIA, par la mise en place d'une démarche de saisonnalité des denrées alimentaires, en favorisant la proximité et mise en place de cuissons courtes,
Objectif	Diminuer l'impact du frêt ; mettre en place au RIA la livraison de proximité avec la formation des acteurs
Pilotage	Tous services et notamment le RIA
Articulations	PAE, PDIE, ISO...
Action n° 12 : Domaine : FONCTIONNEMENT	Maîtriser la connaissance des besoins réels de fonctionnement
Catégorie d'émissions concernée	Immobilisations, Frêt
Description synthétique de l'action	Maîtriser la connaissance des besoins réels de fonctionnement pour les mettre en adéquation avec matériels (véhicules, mobilier, parc informatique,...)
Objectif	Réduire l'impact des immobilisations
Pilotage	Chaque service
Articulations	PAE, ISO...
Action n° 13 : Domaine : DEPLACEMENTS	Encourager et développer les Modes actifs (marche, vélo...)
Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Améliorer les cheminements piétons et cyclables à l'intérieur et aux abords du site - Faciliter l'utilisation des vélos de service - Améliorer le stationnement des vélos personnels et de service (nouvel abri vélo,...) - communiquer, sensibiliser
Objectif	Encourager et développer une alternative crédible à l'utilisation de la voiture
Pilotage	COPIL PDIE Cité
Articulations	Actions 1.1 à 1.4 du plan d'action du PDIE (plan de déplacement inter-établissements) de la Cité ; PAE, ISO...
Action n° 14 : Domaine : DEPLACEMENTS	Encourager et développer l'utilisation des transports en commun
Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Améliorer la desserte en transports en commun de la Cité ; agir sur les déplacements professionnels ; sensibiliser les agents et visiteurs
Objectif	Encourager et développer une alternative crédible à l'utilisation de la voiture
Pilotage	COPIL PDIE Cité
Articulations	Actions 2.1 à 2.3 du plan d'action du PDIE (plan de déplacement inter-établissements) de la Cité ; PAE, ISO...
Action n° 15 : Domaine : DEPLACEMENTS	Utiliser la voiture autrement

Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Réorganiser et réaménager le stationnement - Inciter au covoiturage, notamment - Rénover les parcs de véhicules de service - Sensibiliser,
Objectif	Réduire l'impact CO2 des déplacements en voiture, réduire l'utilisation des véhicules solo, rénover les parcs de véhicules de service
Pilotage	COPIL PDIE Cité
Articulations	Actions 3.1 à 3.4 du plan d'action du PDIE (plan de déplacement inter-établissements) de la Cité ; PAE, ISO...
Action n° 16 : Domaine : DEPLACEMENTS	
Encourager le non-déplacement	
Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Développer l'usage des outils multimedia existants et mettre en place des outils partagés - Favoriser le non déplacement (travail à distance, teleprocédures,,)
Objectif	Réduire les impacts CO2 et autres des déplacements
Pilotage	COPIL PDIE Cité ; chaque service ; conseil de cité/gestion Cité
Articulations	Actions 4.1 à 4.2 du plan d'action du PDIE (plan de déplacement inter-établissement) de la Cité ; PAE, ISO...
Action n° 17 : Domaine : DEPLACEMENTS	
Encourager la démarche PDIE en organisant sa gouvernance	
Catégorie d'émissions concernée	Déplacements
Description synthétique de l'action	Pérenniser la démarche PDIE dans le temps en organisant la gouvernance (COPIL, C, suivi, correspondants de la démarche,...) - Forger les outils nécessaires au suivi et à l'évolution du plan (base géo-localisée, enquêtes, Intranet commun,,) - Sensibiliser, communiquer - Organiser des animations en faveur d'une mobilité durable
Objectif	Pérenniser la démarche PDIE et ses effets
Pilotage	COPIL PDIE Cité
Articulations	Actions 5.1 à 5.4 du plan d'action du PDIE (plan de déplacement inter-établissements) de la Cité ; PAE, ISO...

6) Sites Internet où sera mis à disposition le bilan d'émissions de GES de la Cité administrative de Bordeaux :

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Les-bilans-carbone-BEGES-de-gaz-a-effet-de-serre-des-services-de-l-Etat-en-Gironde>
 et <http://aquitaine.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-energie-et-developpement-durable/>

- **Responsables du suivi du BEGES** (en lien avec les différents services) :

. **Michèle Mesnard** - Chargée de mission - DDTM33 – Direction - Cité administrative - rue Jules Ferry BP90 33090 Bordeaux cedex -Tel : 05.56.93.32.75 - michele.mesnard@gironde.gouv.fr

. **Christophe Commenge** - Chef de division - DREAL Aquitaine/SCE/Division Energie – Cité administrative rue Jules Ferry BP 55 33090 Bordeaux cedex - Tel : 05 56 24 82 31 - christophe.commenge@developpement-durable.gouv.fr

7) Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- Il s'agit du 1^{er} bilan d'émissions de GES de la Cité administrative de Bordeaux. Bilan réalisé en interne, avec assistance du CETE sud-ouest (CEREMA) au démarrage (formation de l'équipe projet, éléments de méthodologie...).

- Durée de l'étude (recueil des données et calcul des émissions réalisés en 2012 ; projet de plan de réduction : 2012-2013) : 14 mois ; reprise de l'étude (synthèse BEGES et actualisation du plan) : 8 mois (2014).

- Date du prochain BEGES : 2016 (en cohérence avec la démarche PDIE (plan de déplacements inter-établissements) de la Cité, afin de disposer, notamment, des données issues de l'enquête domicile travail et déplacements professionnels lancée en 2015 dans le cadre du PDIE Cité.

8) ressources documentaires : article L229-25 du code de l'environnement : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000023259716&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=> ; Observatoire régional Energie – changement climatique – air Aquitaine : www.ORECCA.fr ; émissions (nationales) : www.citepa.org/ ; www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubriques Énergies et climat et Environnement (MEDDE).